RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000808 Séance du mercredi 27 mai 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 140

Etaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE (à partir du rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 7.1) Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.2.1), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine IEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.1), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 8.1), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 1.2.1), Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 5.2), Béatrice RONZI, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY (à partir du rapport 5.2), Auguste KOELLER (à partir du rapport 1.2.2) Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.2.1) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI Deluz: Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON (représenté par Maryse MILLET) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre: Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.1), Gérard VALLET (à partir du rapport 1.2.1) Nancray : Jean-Pierre MARTIN (représenté par Josette LANGUEBIEN) Noironte : Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey: Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.2.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.2.1) Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE (à partir du rapport 2.1) Rancenay: Michel LETHIER Routelle: Claude SIMONIN Saône: Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB à partir du rapport 1.2.2), Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER.

Etaient absents: Amagney: Thomas JAVAUX Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Besançon: Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, **Pascal** BONNET, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER Boussières: Bertrand ASTRIC Chaleze: Christophe CURTY Champoux: Thierry CHATOT Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Larnod: Gisèle ARDIET Mamirolle: Didier MARQUER Miserey Salines: Marcel FELT Nancray: Daniel ROLET Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Tallenay: Jean-Yves PRALON Thoraise: Jean-Michel MAY Torpes: Bernard LAURENT.

Secrétaire de séance : Frank MONNEUR.

<u>Procurations de vote</u> :

<u>Mandants</u>: J. THIEBAUT, E. ALAUZET, P. BONNET, M. BULTOT, J.-J. DEMONET, F. FELLMANN, A. GHEZALI, F. PRESSE, M.-N. SCHOELLER, C. TISSIER, B. ASTRIC, M. FELT, J. COINTET, J.-Y. PRALON.

Mandataires: J. CANAL, N. GUILLEMET, E. SASSARD, M.-O. CRABBE-DIAWARA, S. JEANNIN, J. PANIER, B. RONZI, B. CYPRIANI, N. BODIN, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, D. JOLY, R. STEPOURJINE, C. PREIONI.

Objet : Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence : avenant convention QUARTZTECH

Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence : avenant convention QUARTZTECH

Rapporteur: Bernard GAVIGNET, Vice-Président

Inscription budgétaire	
Sans nouvelle incidence budgétaire	

Résumé:

Le présent rapport a pour objet de prendre en compte l'évolution du projet QUARTZTECH, projet ayant pour objet la constitution de l'unique pôle d'excellence en matière de technologie Quartz en France. Ce projet a fait l'objet le 22 juin 2007 d'un financement de la CAGB de 100 000 € au profit de l'UFC en vue de l'acquisition d'une ligne pilote de fabrication de composants et microsystèmes quartz. Compte tenu des retards occasionnés dans la mise en oeuvre de cette ligne pilote, ce rapport propose une prolongation de la convention UFC-CAGB pour une durée d'un an (fin octobre 2010), à la demande de l'UFC.

I. Rappel concernant le projet QUARTZTECH, pour mémoire

Ce projet offre un accroissement du potentiel technologique aussi bien pour la recherche que pour le transfert de technologies et les coopérations avec les industriels. En effet, ce projet permet d'envisager à court terme le développement de nouvelles activités industrielles dans la mesure où il permettra la réalisation de prototypes, de pré-séries et de petites et moyennes séries aux normes industrielles. Cette ligne de fabrication est unique en France, et seules 2 autres existent en Europe.

II. <u>Le financement du projet QUARTZTECH, pour mémoire (plan de financement initial)</u>

RECETTES (€)		DEPENSES (€)	
Autofinancement:	<u>- </u>	Matériel	848 000
MIMENTO- UFC	500 000	Déménagement	464 000
		Travaux salle blanche	348 000
Autres:		Raccordement	116 000
FEDER	600 000	Personnel (ex TEMEX)	164 000
ETAT (DRIRE)	200 000		
Conseil régional	200 000		
CG 25	100 000		
CAGB	100 000		
OSEO (location entreprises)	240 000		
TOTAL	I 940 000	TOTAL	1 940 000

III. Demande de prorogation de la convention UFC-CAGB:

Prévu dans le cadre d'une convention de deux ans, la mise en oeuvre de cette ligne pilote a subi un retard dû principalement à trois facteurs : la phase de négociations pour l'acquisition du matériel, les pré-études nécessitées pour la mise en conformité industrielle de la salle blanche, d'où un recalage des travaux et les difficultés pour trouver le bon cadrage juridique permettant de formaliser la collaboration des partenaires publiques et privés.

2/3

A ce titre, il est sollicité aujourd'hui une prolongation de cette convention pour une durée d'un an (fin octobre 2010) dans le cadre d'un avenant.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un avenant prorogeant jusqu'à fin octobre 2010 la convention avec l'UFC concernant le projet QUARTZTECH,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention à intervenir.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 115 Contre: 0

Abstention: 0

DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ PREFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.

Contrôle de légalité

RECU 08.1UN 2009

3/3